

**ADPixNet**  

---

**WebMastering**

**CONTRAT DE CONCEPTION  
DE SITE INTERNET**

Il est conclu entre les parties,

**Antonio Da Silva**, webmaster freelance, domicilié au, 41, Tiefenmattweg, 2503 Biel/Bienne, Berne, Suisse ;

Sous le pseudonyme\*\* :

**ADPixNet** | WebMastering, 41, Tiefenmattweg, 2503 Biel/Bienne, Berne, Suisse;

Représenté par : Mr. Antonio Da Silva ;

et le client, d'autre part ;

## 1. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions générales et particulières applicables à la conception, au développement, à la réalisation d'un site web, selon les spécifications et les étapes et délais de livraison telles que définies respectivement en annexes no 1 et 2 et selon les dispositions prévues à l'article 10 des présentes conditions de conception de site internet.

## 2. Engagements

**2.1** ADPixNet prendra à sa charge toutes les démarches ci-dessus citées pour le compte de son client.

**2.1.a** ADPixNet s'engage à ouvrir un compte chez son partenaire, la société *Infomaniak sis Rue Eugène-Marziano 25, 1227 Genève, Suisse*, en nom et lieu du client et s'engage à transmettre toutes les données de connexion et de gestion au client.

**2.1.b** Dans le cas où le client possède déjà un compte client chez *Infomaniak* ou, dans toute autre société, le client s'engage à fournir tous les accès à ADPixNet.

## 3. Nom de domaine et Hébergement

**3.a** ADPixNet s'engage à ouvrir un compte chez son partenaire, la société *Infomaniak sis Rue Eugène-Marziano 25, 1227 Genève, Suisse*, en nom et lieu du client et s'engage à transmettre toutes les données de connexion et de gestion au client.

**3.a.a** Dans le cas où le client possède déjà un compte client chez *Infomaniak* ou, dans toute autre société, le client s'engage à fournir tous les accès à ADPixNet.

### 3.1 Nom de domaine

**3.1.a** L'enregistrement du nom de domaine sera pris en charge par ADPixNet au nom et lieu du client chez *Infomaniak sis Rue Eugène-Marziano 25, 1227 Genève, Suisse* et en prendra la responsabilité du bon fonctionnement de celui-ci.

**3.1.a.a** Au cas où le client aura déjà enregistré ledit nom de domaine, le client s'engage à fournir tous les accès possibles et devra assumer la responsabilité du bon fonctionnement du nom de domaine.

### 3.2. Hébergement

**3.2.a** Le site internet, ci-dessus dénommé, sera hébergé par la société *Infomaniak sis Rue Eugène-Marziano 25, 1227 Genève, Suisse* partenaire officiel de ADPixNet.

**3.2.b** L'ensemble des éléments correspondant à cet hébergement est annexé au présent contrat. La

dénomination du site internet est la propriété de ADPixNet jusqu'au paiement final des prestations.

**3.2.c** ADPixNet ne serait être tenu responsable des éventuels problèmes techniques ponctuels rencontrés par l'hébergeur.

**3.2.d** Au cas où le client aura déjà un hébergement, le client s'engage à fournir tous les accès possibles et devra assumer la responsabilité du bon fonctionnement du serveur.

## 4. Dossier de conception

**4.1.** ADPixNet devra concevoir et développer le site, à savoir concevoir l'architecture d'ensemble du site et la mise en place des informations, adapter et mettre en forme le contenu (texte, images, illustrations sonores, etc.).

**4.2.** Les données à intégrer sur les Pages Web seront transmises par le client par tout moyen à la disposition du client. ADPixNet met cependant, à la disposition du client, une solution de transfert de fichiers (F.T.P.) afin que ce dernier puisse lui faire parvenir par ce biais l'ensemble des modifications à apporter au site internet.

**4.3.** Le client s'engage à fournir lesdites informations au minimum vingt-quatre heures avant la mise en ligne des nouvelles pages Web.

**4.4.** ADPixNet informera son client de ses absences pour congés afin que ce dernier puisse anticiper les transmissions des réactualisations à effectuer sur le site internet.

**4.5** Le dossier de conception devra être validé par le client à toutes les étapes de création.

## 5. Programmation

**5.1.** ADPixNet devra programmer les applets, scripts, nécessaires à la bonne consultation du site selon les règles de l'Art. La navigation dans le site doit être la plus efficace possible et doit être multiplateforme.

## 6. Interface graphique

**6.1.** ADPixNet devra assurer la conception visuelle du site et y intégrer les éléments graphiques. Le site devra avoir une apparence constante sur les plateformes et les navigateurs les plus utilisés.

**6.2.** ADPixNet devra acheter le modèle suggéré par le client pour la réalisation du site, et le facturera ensuite au client.

## 7. Les tests

**7.1** ADPixNet devra effectuer les tests multiplateformes avant le lancement du site et vérifier le fonctionnement des menus, des liens hypertexte, du renvoi courrier.

## 8. Mise en place définitive

**8.1** Après la signature du contrat, le site sera installé par ADPixNet sur le serveur désigné. Il sera facturé annuellement, selon les tarifs d'hébergement chez *Infomaniak*.

## 9. Maintenance

**9.1** Un contrat de webmastering sera signé de manière séparée entre les parties s'il y a lieu.

## 10. Modalités financières

**10.1.** Au moment de la signature du contrat, le client s'engage à verser un montant équivalent à 30 % de la somme globale fixée à l'annexe 2.

**10.2.** ADPixNet pourra réviser annuellement ses tarifs à la date de la signature du présent contrat. Cette révision ne pourra toutefois pas excéder une augmentation de 8 % annuellement. L'information concernant cette éventuelle révision sera transmise au client par email avec un préavis d'un mois.

**10.3.** Le règlement des factures sera effectué par virement bancaire ou via la plateforme de paiement *PayPal* à réception de facture sans escompte.

## 11. Propriété intellectuelle

**11.1.** Tous les droits de propriété, et notamment les droits de reproduction afférents au site web deviendront la propriété du client dès la fin des prestations et paiement de celles-ci.

Il est entendu que le nom de domaine restera la propriété du client.

## 12. Mention du contractant sur le site

**12.1** Le client autorise ADPixNet à indiquer ses coordonnées sur le site, voire à faire mention du site comme exemple des réalisations sur les documents commerciaux et publicités de ce dernier.

## 13. Durée

**13.1.** Le présent contrat prend effet à compter de ce jour et prendra fin à la réalisation par ADPixNet de toutes les phases prévues au contrat, dans les délais prévus en annexe no 2.

**13.2.** Il sera reconduit tacitement chaque année, à défaut de résiliation comme définit dans l'article 15.

## 14. Résiliation

**14.1.** Chaque partie pourra résilier le contrat à tout moment après avoir notifiée à l'autre son intention de rompre le contrat par email en respectant un préavis d'un mois.

**14.2.** En cas de renonciation au contrat de la part du client, toute demande de remboursement de versements déjà effectués après signature du contrat et/ou d'avancement des travaux est totalement exclu et est considéré comme compensation financière.

## 15. Confidentialité

**15.1** ADPixNet s'engage par les présentes à considérer comme confidentielles, et entrant dans le champ d'application du secret professionnel auquel il est tenu, les informations de toutes natures relatives notamment aux activités du client, à son organisation et à son personnel, que la gestion du site internet l'amènerait à connaître.

**15.2.** ADPixNet s'engage à ne pas divulguer lesdites informations confidentielles à quiconque, sauf autorisation expresse préalable du client et, en tout état de cause, à respecter la présente clause de confidentialité aussi longtemps que lesdites informations n'auront pas été portées à la connaissance de tiers par le client lui-même.

## 16. Intégralité du contrat

**16.1** Le présent contrat exprime l'intégralité des obligations des parties, annulent et remplacent tout accord, correspondance ou écrit antérieurs.

## 17. Droit applicable – Litiges

**17.1** Le droit applicable au présent contrat est le droit Suisse. Tout différend découlant du présent contrat sera soumis, à défaut d'accord amiable, aux Tribunaux de la République et canton du Jura.

## 18. Annexes

**18.1** Les annexes au présent contrat en font partie intégrante et en sont indissociables.

**Annexe 1 :** *Devis*

**Annexe 2 :** *Conditions Générales ADPixNet*

En signant ce document, vous acceptez sans restriction *les conditions générales de conception de site internet et ses annexes.*

*Fait en 2 exemplaires le,*

## ADPixNet

WebMastering  
41, Tiefenmattweg  
2503 Biel/Bienne / Berne  
Suisse

**Représenté par :** Antonio Da Silva

Signature

Le client :

**Représenté par :**

Signature